



Règlement intérieur provisoire durant la crise sanitaire.

Ce règlement a été élaboré en tenant compte des directives de l'ARS (Agence Régionale de Santé) en concertation entre l'AFTC (Association des familles de traumatisés crâniens), les membres du bureau du GEM et les animateurs.

Il a pour but d'organiser une réouverture respectueuse de la santé de tous.

Les informations ci-dessous peuvent évoluer en fonction des directives nationales.

Cette situation exceptionnelle de crise sanitaire implique de savoir s'adapter.

Une organisation adaptée

1. Une réouverture progressive

Le Gem ouvre sur des temps réduits. Un planning à la semaine est élaboré par les animateurs en lien avec les adhérents.

Dans un premier temps, le nombre de personnes accueillies sera limité à 3 adhérents.

Pour permettre à chacun de venir régulièrement, une rotation est organisée.

Les adhérents s'inscrivent parce qu'ils estiment que leur santé leur permet de venir au Gem.

Pour venir au GEM, il faut obligatoirement être adhérents et inscrit à l'activité.

Les adhérents communiquent avec les animateurs pour s'inscrire.

2. Le respect des gestes barrières

En annexe il y a une affiche des gestes barrières : il faut la lire.

A chaque arrivée au Gem, les animateurs montrent ces gestes. Les adhérents les répètent : lavage des mains au gel hydro-alcoolique.

Les adhérents doivent venir avec un masque propre.

3. En cas de symptômes

En cas de symptômes évoquant le COVID 19 les adhérents ne viennent pas au Gem. Les symptômes sont les suivants : fièvre, fatigue, nez qui coule, toux, mal de gorge, essoufflements, courbatures, frissons, diarrhées.

Ils préviennent l'animateur de leur absence et de leurs symptômes

Les adhérents appellent leur médecin ou le 15.

Si des symptômes apparaissent pendant l'activité du Gem, une solution sera trouvée pour que l'adhérent rentre chez lui.

Si un adhérent est testé positif au COVID-19 il doit prévenir les animateurs.

4. Maintien d'un lien à distance

Le lien téléphonique est maintenu pour les adhérents qui ne veulent pas ou ne peuvent pas venir au Gem.

L'accès aux dispositifs de protection

L'adhérent vient avec un masque propre.

Matériel mis à disposition par l'AFTC:

- Des **masques** pour les animateurs
- **Solutions désinfectantes:** placées dans des endroits stratégiques
- Du **savon et des essuies tout**
- Des **lingettes désinfectantes** pour le matériel et les surfaces

Organisation des locaux

- Affichage des gestes barrières dans les endroits stratégiques (points d'eau, panneaux d'affichage).
- Marquage au sol pour organiser un sens de circulation
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée, sur le lieu de l'activité et au toilette.
- Mise à disposition de papier à usage unique près de chaque point d'eau
- Attribution d'une chaise à chaque personne pour la journée

- Utilisation de l'ordinateur avec clavier recouvert d'un film plastique et désinfection de la souris et du clavier après chaque utilisation
- La préparation et le service des boissons sont organisés par l'adhérents volontaire. L'animateur se charge de la vaisselle et du rangement
- Aucun repas ne pourra être entreposé dans le réfrigérateur ou réchauffé dans les locaux du GEM
- Aération régulière des locaux par les animateurs uniquement.
- Désinfection quotidienne des points de contact (poignées, interrupteurs...)

Organisation des activités

1. Règles de sécurité lors de l'activité :

Activités par petits groupes de 3 adhérents (inscrit) maximum.

Port du masque obligatoire pendant la durée de l'activité.

En cas de difficulté, les animateurs sont à votre écoute pour trouver une solution personnalisée.

Distance d'1 mètre 50 minimum entre chaque participant.

2. Les activités :

Toutes activités non compatibles avec les gestes barrière sont mises en attente (ateliers cuisine, certains jeux de société, ...)

Un planning est réalisé toutes les semaines. Les activités extérieures sont privilégiées.

Activités de 3h maximum afin de supporter le port du masque pendant la durée totale de l'activité.

- Les sorties

La sortie se fait sur inscription uniquement, avec un nombre maximum de trois adhérents.

L'adhérent y participe que s'il ne présente aucun symptôme. (Fièvre, fatigue, nez qui coule, toux, mal de gorge, essoufflements, courbatures, frissons, diarrhées)

Le port du masque est obligatoire dans le véhicule du GEM

Désinfection des mains avant la montée dans le véhicule

L'animateur place les adhérents.

Pour information le véhicule est désinfecté après chaque utilisation.

Lors de la sortie, les animateurs placent des chaises personnalisées.

Les animateurs gèrent la distribution des boissons, la vaisselle.

Règles de vie

1. Règles générales : masque, distanciation physique, désinfection des mains

Je porte obligatoirement le masque dans les locaux du GEM.

Je respecte la distanciation physique de 1.5 m.

Je me lave ou je me désinfecte les mains obligatoirement à plusieurs reprises.

2. Accueil / Arrivée

Je sonne et j'attends que l'animateur vienne ouvrir.

Je me désinfecte les mains, en rentrant avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition.

Je respecte le fléchage au sol.

3. Toilettes

Je respecte les consignes indiquées sur la portes et à l'intérieur.

4. Chaises

A l'intérieur comme à l'extérieur j'utilise la chaise qui m'est attribué à la journée.

5. Café/boissons/sucre (verres, nettoyage, responsable boissons)

Un adhérent aura seul la responsabilité de la préparation et du service des boissons. Les animateurs se chargerons de la vaisselle et du rangement.

6. Repas

Je peux apporter de la nourriture, sachant que je ne pourrai pas pas utiliser la vaisselle du GEM, le micro-ondes, et le frigo.

Je ne peux pas partager de nourriture.

7. Gestion des déchets

J'utilise la poubelle à pédale.

Pour jeter masques et mouchoirs je demande un sac spécifique à l'animateur.

Je jette ce sac dans la poubelle.

8. Nettoyage, aération des locaux


Les locaux sont nettoyés et aérés régulièrement.

9. Véhicule

Je porte un masque.

Je me désinfecte les mains avec du gel-hydro-alcoolique mis à disposition.

Je m'assois à la place que l'animateur m'attribue.

L'adhérent	Le président Fabrice Faivre 
-------------------	--